

Services Publics « au front » : des protections pour tou-te-s !

La crise sanitaire sans précédent que traverse notre pays, a mis en avant l'impérieuse nécessité des Services publics, et tout particulièrement celui de la santé, qui est en première ligne.

Mais « l'arrière front », composé d'agents publics accueillant et gardant les enfants des personnels soignants et réquisitionnés, est à mettre en lumière aussi.

Parmi ces personnels figurent, dans notre département, des employé-e-s territoriaux et des professeurs volontaires des écoles et établissements des communes désignées « centre d'accueil » de ces enfants. (liste complète disponible sur ce lien :

https://www.ac-orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/ia45/Actualites/covid19/P%C3%B4les_d_accueil_Liste_%C3%A9coles_version_du_23_mars.pdf

Or, depuis une semaine, la plupart d'entre eux-elles fonctionnent majoritairement sans aucune protection à l'exception de quelques communes qui mettent à disposition ce qu'elles ont en stock.

Si la priorité, comme nous l'a confié l'Inspection académique, est, légitimement, de fournir d'abord les hôpitaux et personnels de santé, la FSU du Loiret exige que ces personnels soient aussi équipés de masques FFP2, de gants et de gel hydroalcoolique.

Pour la FSU, les récents propos du Ministre de l'Education nationale dans les médias sont en contradiction avec les consignes du chef de l'état et du premier ministre invoquant l'obligation de « rester chez soi ».

Les personnels de l'Education Nationale veulent prendre toute leur place dans les dispositifs de continuité du service public mais cela ne doit pas se faire au détriment de leur santé comme de celle des enfants accueillis et surtout, cela ne doit pas participer à une possible propagation du Covid-19.

Pour la FSU 45
Bruno CHIROUSE